

Ville de Braine-le-Comte

Calendrier 2012 des collectes de déchets



Fostplus 

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC	4 - 18	1 ^{er} - 15 - 29	14 - 28	11 - 25	9 - 23	6 - 20	4 - 18	1 ^{er} - 18(sa) - 29	12 - 26	10 - 24	7 - 21	5 - 19
Papiers-cartons	11	8	7	4	2 - 30	27	25	22	19	17	14	12
Ordures ménagères	Chaque semaine en fonction des zones décrites au verso											
Encombrants	Enlèvements sur demande (voir procédure au verso)											

Pour de plus amples renseignements sur les collectes de déchets, voir au verso.

Remarques importantes :

- Les collectes commencent **dès 6 h du matin**. Prière de sortir vos déchets la veille **à partir de 18 h**.
- Placez-les à **un endroit bien visible** pour les collecteurs.
- **S'ils ne sont pas collectés**, contactez l'IBW au plus tard le lendemain. Tout appel parvenant après ce jour ne sera plus nécessairement pris en compte.
- En cas de travaux, déposez vos déchets **en début de chantier**.
- Les collectes peuvent ne pas être assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement.

Un problème concernant les collectes PMC ou papiers-cartons et les bulles à verre ?
Contactez l'IBW
(Intercommunale du Brabant wallon).

0800 49 057
valmat@ibw.be

Pour les autres collectes, voir au verso.



Horaires et adresse de votre parc à conteneurs

Rue des Frères Dulait, 7090 Braine-le-Comte, T 067 56 16 37

- **Horaire d'hiver (du 01.11 au 31.03)** : du lundi au samedi de 10 h à 17 h 15.
- **Horaire d'été (du 01.04 au 31.10)** : du lundi au vendredi de 11 h à 18 h 15.
le samedi de 10 h à 17 h 15.
- **Jours de fermeture** : les dimanches, les jours fériés légaux,
le **27.09.2012**, le **02.11.2012** et le **26.12.2012**.

Maximum 2 m³ par visite et 5 m³ par mois !

Vous pouvez y déposer vos papiers-cartons, emballages PMC, bouteilles, flacons et bocaux en verre transparent, encombrants, déchets verts, inertes, métaux, piles, bouchons de liège, textiles, bois, équipements électriques et électroniques, déchets spéciaux des ménages, huiles et graisses de friteuses, huiles de moteurs, pneus, amiante-ciment et plâtres.

Suivez le guide de tri des emballages papiers-cartons et verre

Papiers-cartons

Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes

Interdit

Papiers et cartons souillés ou gras, papier cellophane, papier et sachets en aluminium, papier peint

Collecte en porte-à-porte*

*ou via le parc à conteneurs.

Remarques

- Enlevez le film plastique des publications
- Maximum 1 m³
- Ficelez vos piles de papiers ou mettez-les dans des caisses en carton, bien fermées de max. 15 kg.



A jeter dans la poubelle classique

Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

Aucun autre objet en verre

Verre incolore

Verre coloré

Interdit

Verre résistant aux hautes températures (ex. plats allant au four, plaques en vitrocéramique), porcelaine et céramique, récipients en terre cuite, opaline et cristal, verre plat tel que vitres et miroirs, ampoules et tubes néon

A déposer dans les bulles*

*ou via le parc à conteneurs.

Remarques

- Séparez le verre incolore du verre coloré
- Entièrement vide
- Ni couvercle ni bouchon



A déposer au parc à conteneurs

Remarque

Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre ! Les dépôts sauvages sont passibles de sanctions.



Le tri parfait, on y est presque.
www.trionsmieux.be



Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

Suivez le guide de tri des emballages PMC

Bouteilles et flacons en Plastique

Aucun autre emballage ou objet en plastique

Emballages Métalliques

Aussi : aérosols alimentaires et cosmétiques, plats et barquettes en aluminium, couvercles et bouchons métalliques

Cartons à boissons

Collecte en porte-à-porte* dans le sac PMC

*ou via le parc à conteneurs.

Remarques

- Entièrement vide
- Volume maximum : 8 litres
- Pas de bidons en plastique accrochés aux liens de fermeture du sac PMC



Interdit

Tous les autres emballages et objets en plastique (pots, barquettes, sacs en plastique, films...), frigolite et papier aluminium

A jeter dans la poubelle classique

Remarques

- Les emballages qui ont contenu des substances toxiques ou corrosives sont interdits dans le sac bleu
- Les seringues sont à déposer au parc à conteneurs



Ville de Braine-le-Comte

Ramassages des déchets ménagers

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Place René Branquart Rue de la Station Grand'Place Rue St-Georges Rue des Dominicains Rue des Champs Chemin du Poreau Rue des 14 Bonniers Ruelle à Pots Salmonsart Chemin Royal (Silos) Chemin de Naast (du passage à niveau à la limite de Naast) Chemin du Baudriquin (du Chemin de Nivelles à la Ch. d'Ecaussinnes) Hameaux de Scaubecq de Favarge, Lacroix, Profondrieux Avenue du Stade Rond-Point de la Bosse Av. des Fauvettes Rue du pont Régnier Av.del'Indépendance Av. de la Wallonie Rue du Buisson Rue du Sans-Fond Rue du Pire Rue du Flament Allée de la Dinzelle Mon Idée Chemin du Servoir Chemin aux Loups (côté Henripont) Drève des Chasseurs Début de la Drève du Long Jour.	Rue de Mons Chaussée de Mons Rue des Bas Fossés Rue d'Horrués (jusqu'à la Roquette) Rue de l'Europe Rue de l'École Normale Rue Georges Reynens Rue de l'Enseignement Place de la Culée Place du Richercha Rue Fernand Bottemanne Rue des Déportés Chemin du Pignolet Rue des Postes Clos du Melz des Béguines Place de la Poste Rue du Relais Rue St-Géry Rue Vieille Chaussée Rue des Martyrs Route du Petit-Roelux Chemin Brûlé Rue Edouard Moucheron Rue du Champ des Haies Rue de la Couterelle Rue du Saule qui goutte Rue de la Franquise Rue de la Grande Campagne Rue de Bruxelles (jusqu'à l'ancien passage à niveau) Entité : Hennuyères	Place René Branquart Rue de la Station Rue Haute Rue de la Grange aux Dîmes (côté Hôtel de ville) Grand'Place Rue St-Georges Rue des Dominicains Rue du Père Damien Rue Samson Rue du Casino Rue des Patiniers Rue Edouard Etienne Rue des Dignes Rue de l'Eglise Chaussée de Bruxelles Chemin du Pont Laroche Rue du Poseur Rue Maieur Etienne Rue de la Bienfaisance Cité Rey Rue du Gazomètre Rue du Moulin Rue du Bosquet Rue du Viaduc Rue Henri Neuman Rue de la Brainette Rue Baudouin IV Rue de la Blanchisserie Rue du Docteur Oblin Rue Rey Ainé Rue Courte Rue des Plantes Rue Emile Heuchon Rue Jean Pluchart Rue de la Paix.	Rue Adolphe Gillis Rue Hector Denis Rue du Onze Novembre Rue Neuve Rue d'Ecaussinnes Rue de la Verrie Chaussée d'Ecaussinnes Place des Acacias Chemin de Naast (de la Ch. d'Ecaussinnes au passage à niveau) Chemin du Néplier Ruelle Perquin Chemin aux Loups (côté baraque des planches) Chemin des Dames (côté ch. d'Ecaussinnes) Chevauchoir de Binche Chemin du Baudriquin (de la Ch. d'Ecaussinnes au Chemin de Feluy) Rue de l'Entente Rue du Pont Rue des Frères Dulait Rue de la Briqueterie Rue de l'Industrie Rue d'Italie Place de la Victoire Rue de Serbie Rue de France Rue des Pommiers Rue des Cerisiers Rue des Etats-Unis Rue Ferrer Rue Britannique.	Place René Branquart Rue de la Station Rue de la Grange aux Dîmes Grand'Place St-Georges Rue des Dominicains Rue Charles Mahieu Rue Louis Catala Rue Latérale Rue René Lepers Rue des Croix de Feu Square de la liberté Rue de l'Avenir Rue du Nord Rue de Ronquières Rue du Tunnel Rue de la Ferme Buchot Avenue de la Houssière Rue l'Hiercette Avenue du Marouset Rue de la Croix Huart Chemin des Dames (côté Av. de la Houssière vers Coraimont) Avenue des Aubépines Drève des Chevreuils Drève des Ecurieils Avenue des Chênes Avenue Chant d'Oiseaux Avenue de la Sapinière Rue Oscar Denayst Avenue du Bois Avenue de la Hêtraie Avenue des Châtaigniers Drève des Bouleaux Chemin des Fontenelles Chemin de Feluy Sentier de Messinnes.
Entité : Henripont Chemin du Warichaix Chemin St-Antoine		Entité : Ronquières Petit-Roelux-lez-Braine Steenkerque		

Collecte des sapins de Noël sans pots ou autres supports pour 2012:

Vendredi 13 janvier : Hennuyères, Henripont et Ronquières.

Lundi 16 janvier : Tournées des ordures ménagères du lundi, Petit-Roelux et Steenkerque.

Mardi 17 janvier : Tournées des ordures ménagères du mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Ramassages des déchets verts :

Lundi : Rue des Champs, Rond-Point de la Bosse, Rue du Pire, Avenue des Fauvettes, Chemin du Pont Régnier, Hameau du Poreau, Salmonsart, Lacroix, Profondrieux, Favarge, Scaubecq, Champ de l'Epine, Avenue St-Hubert, Clos du Ry à Jeannette + rue du Flament.

Mardi : Hennuyères.

Mercredi : Ronquières, Henripont, Petit-Roelux, Steenkerque.

Jeudi : (voir tableau ci dessus) les habitants qui ont le ramassage des ordures ménagères le mardi et le mercredi dans Braine-le-Comte

Vendredi : (voir tableau ci dessus) les habitants qui ont le ramassage des ordures ménagères le jeudi et le vendredi dans Braine-le-Comte.

Mars : du lundi 19 au vendredi 23 mars 2012 + ramassage des fagots

Avril : du lundi 16 au vendredi 20 avril 2012

Mai : du lundi 07 au vendredi 11 mai 2012

Juin : du lundi 11 au vendredi 15 juin 2012

Juillet : du lundi 02 au 06 juillet 2012 + ramassage des fagots

Août : du lundi 20 au vendredi 24 août 2012

Septembre : du lundi 17 au vendredi 21 septembre 2012

Octobre : du lundi 15 au vendredi 19 octobre 2012

Novembre : du lundi 19 au vendredi 23 novembre 2012+ ramassage des fagots

Remarque importante :

Les tontes de pelouses, les tailles de haies et autres petits déchets verts seront mis dans des récipients rigides et/ou des sacs poubelles ordinaires ouverts, **sans excéder les 15 kg imposés par le Règlement Général de Police**. Vos sacs ne seront plus rendus après vidange.

Le ramassage sera limité à **7 unités** (sacs et/ou poubelles) par habitation.

Le ramassage des fagots aura lieu **3 fois par an** (ensemble de branches liées en botte de 1,2 m de long max. et de 17 kg max.) **7 unités par habitation**.

Collecte des encombrants 2012:

Pour bénéficier de ce service, vous devez appeler le **067/550.360** ou **368**. Il est possible que vous deviez laisser vos coordonnées sur un répondeur, pour que notre service puisse vous recontacter.

Gratuité pour six mètres cubes par an, les suivants sont payants à raison de 25 € par m³. Lors de l'enlèvement, votre présence est obligatoire car votre signature sur le document attestera l'exactitude de la quantité ramassée à votre domicile par notre personnel. Pas de paiement immédiat seulement sur invitation de notre administration.

La clôture des appels se fera le 15 pour les mois de janvier, mars, mai, juin et août.

Pour le mois de novembre, la clôture se fera le 30 octobre.

Donc si vous devez déménager, soyez prévoyant et utilisez l'outil mis à votre disposition à temps.



Accepté à la collecte des encombrants

Tout objet trop grand et/ou trop lourd pour entrer dans un sac poubelle.

- **Métal** : Tout objet métallique sera récolté séparément par une autre collecte gratuite. Mais aussi les électroménagers, hi-fi, vidéo, TV, les fils d'ursus (à condition d'être roulés), les casseroles, les vieux bassins métalliques, les radiateurs, les chaudières, les baignoires, chauffe-eau, poêles, les bicyclettes...
- **Bois** : Sont acceptés aux encombrants, à condition qu'ils proviennent des ménages : Les planches (ne dépassant pas 1,5 m), les fauteuils, divans, chaises, brosses, manches, caisses ou récipients en bois, les armoires, les portes...
- **Plastique et divers** : Les tuyaux de plastique (gouttière, socarex...), les sapins de Noël synthétiques, les revêtements de sols (balatum, moquette...), la literie non métallique (matelas, lits, chevets, sommiers...), les éviers, les wc, les valises, les vieilles tentes de camping...



Refusé à la collecte des encombrants

Tout ce qui peut être mis dans un sac poubelle officiel ou collecté lors d'autres ramassages.

Les déchets de plastique (sacs de grandes surfaces, plastiques d'emballage, plastiques entourant les palettes de matériaux...), les frigolites, les déchets de démolition (briques, pierres, châssis, éternit...), les pièces de véhicules (pneus, portières, sièges...), les bonbonnes ou tout autre récipient sous pression. Les déchets spéciaux des ménages (piles, pots de peinture...) et les déchets provenant d'une activité commerciale.

Dates reportées pour les collectes des ordures ménagères, encombrants et déchets verts:

- Mercredi 11 janvier (Présentation des vœux) reportée au jeudi 12 janvier 2012.
- Lundi 09 avril (Pâques) reportée au mardi 10 avril 2012.
- Mardi 01 mai (Fête du Travail) reportée au mercredi 02 mai 2012.
- Jeudi 17 mai (Ascension) reportée au vendredi 18 mai 2012.
- Lundi 28 mai (Pentecôte) reportée au mardi 29 mai 2012.
- Mercredi 15 août (Assomption) reportée au jeudi 16 août 2012.
- Jeudi 27 septembre (Fête de la Communauté Française) reportée au vendredi 28 septembre 2012.
- Jeudi 01 et vendredi 02 novembre (Toussaint) reportées respectivement au lundi 05 et mardi 06 novembre 2012.
- Mardi 04 décembre (Sainte-Barbe) reportée au mercredi 05 décembre 2012.
- Mardi 25 décembre (Noël) reportée au mercredi 26 décembre 2012.

Vos déchets n'ont pas été collectés ?

Pour les collectes PMC et papiers-cartons : si vous avez respecté les consignes et que vos déchets n'ont pas été collectés, contactez l'IBW (Intercommunale du Brabant wallon) :

Tél. gratuit: **0800 49 057**

E-mail: **valmat@ibw.be**

Pour toutes les autres collectes : contactez la Ville de Braine-le-Comte (service des Travaux) : **067 55 03 60** ou **067 55 03 68**

Pour tout renseignement complémentaire sur la gestion des déchets,
visitez le site internet de l'IBW : **www.ibw.be**